

Ref : 00074660R300 F

SD : 87001253135022W

Déposé le : 29.10.2025
13P30200A6P00001
LR RI AR



MONSIEUR ANDRÉ BUHLER
FEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DES
CAISSES D'EPARGNE - REGION ALSACE
14 RUE DES VERGERS
67120 WOLXHEIM

Votre contact

Tayeb BERRAHOU
t.berrahou@mutest.fr - 06 77 63 33 34

Groupe n° 7466 Catégorie RSA

Strasbourg, le 29/10/2025

Monsieur,

Vous avez accordé votre confiance à la Mutuelle MUTEST pour garantir à vos salariés une excellente prise en charge de leurs frais de santé.

C'est une décision très importante, car la santé est définie dans toutes les enquêtes d'opinion comme la priorité numéro 1 des Français, donc de vos collaborateurs.

MUTEST s'est engagée pour leur offrir un service 5 étoiles, tant dans la prise en charge des soins du quotidien que dans l'accompagnement face à de grosses dépenses telles que l'hospitalisation ou le dentaire.

Les conditions de prise en charge et de remboursement évoluent en permanence, avec le rendez-vous incontournable du 1er janvier qui nous permet de mettre à jour vos garanties et vos tarifs.

Les taux de cotisation applicables aux garanties de complémentaire santé en 2026 sont maintenus au niveau de 2025 et suivent uniquement l'évolution du plafond mensuel de la Sécurité Sociale.

Pour 2026, MUTEST intègre toutes les évolutions connues et votées à ce jour, et répercutera au fil de l'eau les novations qui seront issues de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2026, telles que les évolutions de remboursement ou de taxes (+2,05 % dans l'avant-projet qui entrera en discussion au Parlement selon un calendrier encore aléatoire).

Si le régime de taxation devait évoluer, nous vous en informerions dans les meilleurs délais dans votre Espace Entreprise (mwmpo.fr).

Information importante : Votre Espace Entreprise évolue (mwmpo.fr) et vous permettra de suivre vos contrats et garanties, d'avoir une vision claire de vos salariés adhérents et d'accéder à de nombreuses fonctionnalités pour gérer votre mutuelle en toute simplicité.

Pour toute question, précision ou pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, votre Conseiller Mutualiste est à votre disposition et se tient prêt à convenir d'un rendez-vous.

Très cordialement,

Le Directeur Général,
Loïc BIVER

Tayeb BERRAHOU
Responsable Commercial des Professionnels

ANNEXE TARIFAIRE

CONTRAT COMPLEMENTAIRE SANTE

N° 7466 Catégorie RSA

FEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DES CAISSES D'EPARGNE
WOLXHEIM

Retraités, préretraités, invalides et veufs

A compter du 01/01/2026, les cotisations mensuelles sont fixées comme suit :

	REGIME	GARANTIE SANTE	PREVENTION SANTE	TOTAL *
COTISATION INDIVIDUELLE	LOCAL	137,98 €	2,46 €	140,44 €
	GENERAL	234,93 €	2,46 €	237,39 €
COTISATION FAMILIALE	LOCAL	277,89 €	5,79 €	283,68 €
	GENERAL	473,75 €	5,79 €	479,54 €
COTISATION MIXTE	MIXTE	376,09 €	5,79 €	381,88 €

* Ces tarifs n'incluent pas la cotisation mutualiste de 2,33 € par mois et par chef de famille qui est à ajouter

Ces cotisations tiennent compte de la Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA) de 14,07%